

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à une déclaration d'intérêt général (DIG) et comportant un dossier de déclaration pour les opérations de rechargements pluriannuels (2020-2023) en sable sur la plage de BISCARROSSE sur la commune de BISCARROSSE.

Demandeur : Communauté de communes des Grands Lacs  
29 avenue Léopold DARMUZEY  
Centre administratif  
40 161 PARENTIS-EN-BORN  
Représentée par son président

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de BISCARROSSE, siège de l'enquête publique, durant 31 jours consécutifs du lundi 16 novembre 2020 à 09h00 au mercredi 16 décembre 2020 à 17h00.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté de déclaration d'intérêt général qui fera également office de récépissé de déclaration concernant les opérations de rechargements pluriannuels (2020-2023) en sable sur la plage de BISCARROSSE, sur la commune de BISCARROSSE.

Madame Anne LITTAYE, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E2000069/64 du président du Tribunal Administratif de PAU en date du 13 octobre 2020.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de déclaration d'intérêt général, le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, les arrêtés préfectoraux des 13 mars 2019 et 15 avril 2020 portant décision d'examen au cas par cas en application de l'article R. 122-3 du Code de l'environnement, l'avis de la préfecture maritime de l'Atlantique :

- sur support papier : à la mairie de BISCARROSSE, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de BISCARROSSE, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 16 novembre 2020 à 09h00 au mercredi 16 décembre 2020 à 17h00, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de BISCARROSSE, siège de l'enquête publique ;

- envoyées par courrier à l'attention de Madame le commissaire enquêteur à la mairie de BISCARROSSE, siège de l'enquête publique – 149 avenue du 14 juillet – BP 40101 – 40 601 BISCARROSSE CEDEX ;
- transmises par courriel à [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr) , avant le mercredi 16 décembre 2020 à 17h00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Madame le commissaire enquêteur (EP rechargement plage de BISCARROSSE).

Madame Anne LITTAYE, recevra le public à la mairie de BISCARROSSE aux dates et heures suivantes :

- lundi 16 novembre 2020 : de 09h00 à 12h30
- samedi 28 novembre 2020 : de 10h00 à 12h00
- mercredi 02 décembre 2020 : de 09h00 à 12h30
- mercredi 16 décembre 2020 : de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, Communauté de communes des Grands Lacs – 29 avenue Léopold DARMUZEY – Centre administratif – 40 161 PARENTIS-EN-BORN – 05 58 78 54 63 – [secretariat.general@ccgrandslacs.fr](mailto:secretariat.general@ccgrandslacs.fr) .

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de BISCARROSSE, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes – Service Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 42), et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La préfète

Cécile BIGOT-DEKEYZER